

## UN PATRIMOINE AUSSI EN DEVENIR

S'il importe de sauvegarder les arbres anciens, il est tout autant essentiel de léguer aux générations qui nous suivront le patrimoine arboré d'aujourd'hui.

Donnons tout d'abord aux jeunes arbres contemporains les bonnes conditions de croissance et de traverser les siècles.

Chemin du Tiyou, rue du Vieux-Chêne, ... replantons ces lieux symboliques marqués jadis par la présence d'arbres familiers.

Enfin, multiplions les plantations d'arbres d'avenir et d'espoir, gestes qui trouvent une signification profonde dans toutes les cultures et sociétés de la Terre, et qui concilient respect des traditions, devoir de mémoire mais aussi, face à la crise actuelle, enjeux environnementaux.



**L'arbre, support universel des valeurs humaines**  
Arbre de la Paix planté par des jeunes d'origines, cultures et religions différentes (Site du mémorial de Caen, F).

SPW / DGO4 / Patrimoine

Pierre Paquet, Inspecteur général, f.f.  
Tél : 081/33 21 81  
pierre.paquet@spw.wallonie.be

Tél : 081/33 21 72  
yves.gerrebos@spw.wallonie.be



Editeur responsable : Pierre Paquet,  
Rue des Brigades d'Irlande 1 – B-5100 Jambes  
Photographies de SPW / DGO4 / Patrimoine :  
Guy Focant et Yves Gerrebos  
Graphisme : polygraph.be  
Dépôt légal : D/2016/13 063/10  
ISBN : 978-2-930711-29-4

**Les arbres sont les plus vieux témoins vivants de notre histoire. Protégeons-les !**

Depuis l'origine du monde, du moins aussi les communes de Wallonie, assorti d'un dispositif réglementaire pour assurer leur maintien, a été mené à bien. Quelque trente mille arbres et haies figurent aujourd'hui dans cet inventaire qu'il importe d'actualiser.

Cet outil a par ailleurs mis en évidence l'existence d'arbres exceptionnels, non seulement pour leurs dimensions ou leur rareté botanique, mais surtout par le rôle qu'ils jouent en tant que témoins de pratiques ancestrales ou d'événements historiques. Certains de ces sujets nous sont connus et ont déjà fait l'objet d'une agriculture trop intensive, ce patrimoine a souffert, au point que ne subsistent plus d'arbres anciens dans certaines villes et campagnes.

Terre de conquêtes, carrefour de cultures, vieilles traditions, notre région a eu le privilège de compter sur son territoire de nombreux arbres, témoins symboliques d'un riche passé.

Las, en quelques décennies, sur l'autel du progrès, du fait d'une urbanisation mal maîtrisée ou d'une agriculture trop intensive, ce patrimoine a souffert, au point que ne subsistent plus d'arbres anciens dans certaines villes et campagnes.

Fin du vingtième siècle, ici comme ailleurs, une prise de conscience s'est toutefois développée en vue d'une meilleure reconnaissance de ce patrimoine arboré. Un recensement des arbres remarquables dans toutes les communes de la Région wallonne a été lancé. Ce recensement a permis de constater que, dans toutes les communes de la Région wallonne, il existe des arbres remarquables. Ces arbres remarquables sont des témoins vivants de notre histoire et de notre patrimoine.

Francis Halle, Plaidoyer pour l'arbre.

« Ne devrions-nous pas, plutôt que de renier les arbres, suivre l'exemple qu'ils nous offrent ? Silencieux et dignes, extraordinairement anciens et pourtant pleins d'avenir, beaux et utiles, autonomes et non violents, les arbres ne sont-ils pas les modèles dont nous avons besoin ? »

Aujourd'hui, et plus que jamais, il nous faut retisser ce lien qui unit l'homme à l'arbre, à l'arbre ancien, notre patrimoine.

Qu'on les nomme arbres de mémoire, remarquables, vénérables, vieux, ... Des arbres exceptionnels par leur âge, leurs dimensions ou leur histoire constituent, au même titre que des monuments ou vestiges archéologiques, un patrimoine à part entière, qui plus est, vivant. Un héritage que nos ancêtres, durant des siècles, ont respecté et épargné.



Protection par haubanage sur mât du tilleul de la chapelle Saint-Nicolas à Doyon (Havelange-Flostoy)

# Ces arbres, témoins de notre Histoire

Un patrimoine vulnérable à sauvegarder



Le tilleul de la chapelle Saint-Nicolas à Doyon (Havelange-Flostoy)





## DES SIÈCLES RACONTÉS PAR LES ARBRES

Mémoire naturelle mais aussi mémoire culturelle, l'arbre se fait témoin de notre passé. Un patrimoine riche et diversifié à préserver.

### Croyances et religions

Depuis l'occupation de notre territoire, les arbres ont fait l'objet de rites, de cultes. De sacrés, ils sont devenus avec la christianisation, sanctifiés. Dans toutes les communes de Wallonie, croix, vierges, saints, potales et chapelles côtoient étroitement nos vieux arbres, des tilleuls principalement. Certaines croyances populaires ont survécu mais sont de moins en moins vivaces. Arbres à clous, arbres à loques : un patrimoine en péril !



Pratiques religieuses ou croyances populaires ? Peut-être ici les dernières traces visibles d'usages locaux...

### Repères et limites

Près des points d'eau, au sommet des plateaux ou à la croisée de chemins, les arbres ont balisé les itinéraires de nos ancêtres. Durant des siècles, ils ont marqué les territoires seigneuriaux, les frontières ensuite. Si beaucoup de ces bornes végétales ont disparu, lieux-dits, cartes et toponymes rappellent aujourd'hui leur souvenir.

Après avoir démarqué d'anciens territoires, le « Tilleul del Motte » signale aujourd'hui les limites communales entre Amay et Verlainne.



### Légendes et traditions

En raison de leur forme singulière ou de leur silhouette tourmentée, bon nombre d'arbres ont suscité l'imaginaire, alimentant légendes locales et traditions populaires. En ayant aussi été les témoins privilégiés de faits réels de notre passé, ils résument parfois à eux seuls, des chapitres de notre histoire.



« L'arbre à deux jambes » dans le bois d'Arpes à Arquennes. Des hêtres soudés devenus symboles de fertilité pour les jeunes couples de la région.

« Le chêne des Pendus » à Wartet perpétue le souvenir des usages patibulaires d'antan.



### Justice et communauté

Rendre la justice sous un arbre remonte à une tradition séculaire. Vieux écrits et cartes anciennes attestent de cette fonction souvent dévolue aux chênes.

Lieu de rassemblement, la couronne des grands arbres plantés au centre du village ou proches d'un lieu de pouvoir, accueillera aussi les premières assemblées visant à organiser la vie en communauté. Arbres des plaids, arbres au gibet : symboles d'une communauté naissante.



Devant l'ancien Hôtel de Ville de Jodoigne, l'Arbre de la Liberté, planté en 1831 pour célébrer l'indépendance du pays.

### Venus d'ailleurs

Dès les premières conquêtes et la découverte du monde, aventuriers, explorateurs et botanistes n'auront de cesse de ramener le fruit de leurs pérégrinations. En plein essor, la Belgique se fera une spécialité d'acclimater ces nouvelles essences exotiques, d'abord dans les propriétés des grandes familles aristocratiques, ensuite dans ses premiers parcs urbains. Une tradition horticole qui perdure encore aujourd'hui.



«Le pommier de l'Amour» (*phellodendron amurense*) planté dans l'ancien domaine des Warocqué est un des plus beaux d'Europe. Aujourd'hui une des fiertés du parc de Mariemont.

## UN SIÈCLE DE RECONNAISSANCE...

Le siècle passé a vu naître une prise de conscience en faveur des arbres à valeur patrimoniale.



Début des années 1900, de premiers inventaires témoignent déjà de l'intérêt de préserver les arbres anciens. Ici, le tilleul de Maibelle, présenté comme vivant ses derniers instants par le naturaliste Jean Chalon dans son ouvrage « Arbres remarquables de la Belgique » est toujours bien sur pied et attend son classement.

Photo tirée de Jean CHALON (1910). "1134 arbres remarquables de la Belgique", Namur. (Bibliothèque Plantin Moretus, FUNDP, Namur).



Classé le 25 janvier 1935, le chêne séculaire de Bévercé fut le premier arbre à bénéficier d'un statut officiel de protection suite aux dispositions prises en faveur du patrimoine (Loi du 7 août 1931 sur la conservation des monuments et sites).



Le chêne de Liernu, reconnu comme un des plus vieux d'Europe et comme le plus gros arbre à tronc unique de Belgique, est exceptionnel. Ce patriarche a été consacré patrimoine national en 1939.

Arbre des plaids planté en 1714, le tilleul de Macon a lui aussi été classé (16/09/42). L'architecture de poutres le soutenant atteste de l'attention portée depuis longtemps par l'homme. Tout comme le chêne de Liernu, il figure aujourd'hui sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie.